

Création ou renouvellement de votre licence 2019-2020 en 3 étapes :

ETAPE 1 : Remplir la demande de licence

- tous les champs * rouges sont obligatoires
- remplir, date et signer la partie identité
- remplir la partie assurance
- pour les mineurs, pensez à remplir, dates et signer la case « dopage »

ETAPE 2 : la partie médicale

- si vous avez donné un certificat médicale daté d'avant le 1/07/2016 ou si vous avez besoin d'un sur-classement, il vous faudra faire signer par votre médecin la partie médicale (sur-classement éventuels : année 2013/2011/2009/2007/2005) ou pour une création de licence.
- si non remplissez le questionnaire de santé et signé la case correspondante sur la demande de licence

ETAPE 3 : Retour des documents

- la demande de licence
- la fiche de renseignement du joueur
- pour les joueurs nés en 2001 et les nouveaux licenciés majeurs fournir une photocopie de la carte d'identité
- un chèque établi à l'ordre de « Feillens Replonges Basket Ball »

Le tout à rendre obligatoirement lors des journées de permanences salle de Replonges:

1-09-2019 de 10h00 à 12h00 // 14-09-2019 de 11h00 à 12h00

Une photo du licencié sera faite seulement ces jours-ci, pour coller sur sa licence.

Tout dossier incomplet sera refusé car il ne pourra être déposé auprès du comité de l'Ain qui est le seul à autoriser la qualification d'un joueur.

Pour rappel, en signant votre licence vous acceptez intégralement le règlement intérieur du FRBB que vous pouvez retrouver sur notre site www.frbb.fr

Cotisation saison 2019-2020 :

nouvelle saison, nouvelle formule : une paire de chaussette au nom du club « FRBB » sera inclus.

Votre pointure vous sera demandée lors des journées de permanences

BB Ballon	2015/2016	65 €
U7	2013/2014	100 €
U9	2011/2012	105 €
U11	2009/2010	105 €
U13	2007/2008	125 €

U15	2005/2006	135 €
U17/U18	2002/2003/2004	135 e
U20	2000/2001	140 €
SENIORS	1999 et +	150 €
LOISIRS	1999 et +	93 €



En dehors des dates de permanence, une augmentation de 30 € sera demandée pour les renouvellements de licences.

Tarifs pour les familles nombreuses :

- deux enfants licenciés : - 10 €
- trois enfants licenciés : -15 €

Mode de paiement acceptés

- chèques / espèces
- Coupons sports ANCV
- Chèques jeunes 01 (2 par enfants)

Dates à retenir :

- Réunion pour les parents de U9/U11 début de saison le samedi 14 septembre salle de Replonges à 10h00
- Entraînements en commun le dimanche 1 septembre salle de Replonges à 10h00
- Pensez à passer votre 1ère commande boutique de la saison 2019-2020 avant le 30 septembre, toutes les infos boutique sur www.frbb.fr